

DEC172868INSMI

Décision portant création de l'unité mixte internationale n°2004 intitulée UMI Abraham de Moivre

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du Directeur de l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte internationale n°2004 intitulée « UMI Abraham de Moivre » est créée, pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2018, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions

Délégation : Paris Michel-Ange (DR16)

Etablissement co-tutelle : Imperial College London

Section d'évaluation : 41

Article 2 : Direction

M. Richard CRASTER, Professeur à l'Imperial College London, est nommé directeur de cette unité mixte internationale pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 décembre 2017

La présidente

Anne PEYROCHE



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90